

Décision

Générale

colonial

Décision n° 340 du 31 mars 1952 :

n° 340

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mars 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro

1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de neuf mois, pour en jouir à Perpignan (Pyrénées-Orientales), est accordé à M. Mussard (Louis), surveillant principal de 2e classe, du cadre local des Travaux Publics de la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Perpignan seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de sa fille, âgée de 2 ans 1/2, et qui appartient au groupe III.